



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 92832

Texte de la question

Mme Marie Le Vern alerte Mme la secrétaire d'État, auprès de la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes, chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion sur le manque de places en foyer d'accueil médicalisé (FAM) en Seine-Maritime. L'amendement « Creton » permet le maintien provisoire en IME de jeunes adultes en attente de place en FAM ou en ESAT. Faute de places dans ces établissements, ils occupent des places destinées à accueillir un public plus jeune. Par conséquent, les IME saturent eux aussi. Elle lui demande, face à l'urgence de la situation, quelles mesures le Gouvernement entend prendre pour répondre à ces besoins impérieux.

Données clés

Auteur : [Mme Marie Le Vern](#)

Circonscription : Seine-Maritime (6^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 92832

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Handicapés et lutte contre l'exclusion

Ministère attributaire : Personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 février 2016](#), page 936

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)